

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 05 juin, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, COING-BELLEY Stéphane, GERBAUX Laurent, CORVEZ Marion, PASCAL Philippe, Pascal CALVANI, ,

Absents excusés : M. Nicolas MANAUD a donné pouvoir à Pascale POBLET, BOUCAUT Alain a donné pouvoir à MURDINET Michel, COLBEAU Joël, DAGUET Max

Absent : M. PONCET Corinne

Secrétaire : M. Michel MURDINET a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 02 mai 2018, avec 7 voix Pour.

2/ REGLEMENT PERISCOLAIRE

Suite à la réponse de l'inspection d'académie, la commission Enfance & Jeunesse PROPOSE le nouveau règlement périscolaire prenant en compte la modification du temps scolaire à compter du 1^{er} septembre 2018, avec l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 10 voix Pour, APPROUVE le nouveau règlement périscolaire pour la rentrée scolaire 2018/2019. FIXE les tarifs Cantine et Garderie comme indiqué. Garderie inchangée. Augmentation de 0,10€ de plus sur la cantine.

Tarif pour salariés et autres : REPORT en juillet

Point sur le personnel de l'école pour la rentrée scolaire :

Passage à 4 jours, moins d'heures, Eva passe examen d'ATSEM, Modification des emplois pour 2019.

Maintien des 3 classes.

3/ PORTAGE DES REPAS A DOMICILE – TARIF au 1^{er} septembre 2018

Question reportée au conseil de juillet

4/ ECOLE – SORTIES PISCINE

Suite à la demande des professeurs des écoles,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 10 voix Pour,
DECIDE la prise en charge financière des sorties scolaires pour 2018/2019.

5/ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Madame Poblet DONNE connaissance au conseil municipal du dossier reçu de l'INSEE concernant le recensement 2019.

Madame Murdinet Brigitte effectuera le travail de coordonnateur communal pour ce prochain recensement. Agent recenseur =

Réunion en Préfecture **jeudi 28/06 de 9h30 à 12h.**

6/ CONGES/ABSENCES

Madame Poblet Donne connaissance au conseil municipal des consignes du Centre de Gestion concernant les congés pour absences autorisées.

Afin de gérer au mieux les absences des salariés, elle sollicite le Conseil pour mettre en place ce tableau.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 10 voix Pour, DECIDE d'approuver la proposition telle que présentée et jointe à la présente délibération.

7/ INDEMNITES DES ELUS

Madame Poblet DONNE connaissance au Conseil municipal des textes régissant les modalités de calcul des indemnités de fonction des élus et INDIQUE qu'il y a lieu de délibéré. Le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux est fixé dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote par 10 voix Pour, DECIDE de fixer les indemnités de fonction comme suit :

- Maire : 23 % (au lieu de 31 %) de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique, à la demande de la Maire ;
- 1^{er} adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 2^{ème} adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 3^{ème} adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- 4^{ème} adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

8/ DECISION MODIFICATIVE

Suite à une erreur d'ouverture de crédit, il convient d'effectuer une décision modificative. Le conseil municipal DECIDE, après en avoir délibéré et après Vote avec 10 voix Pour, le virement de crédit suivant, sur la section d'Investissement :

Compte 2158/041 pour – 12 000 €

Compte 2158/021 pour + 12 000 €

Compte 28004111/040 Amortissements avec 350 €

Compte 10226 Taxe d'aménagement avec 350 €

COMMUNE DE MONTAUD

9/ E. P. F. L. – Etablissement Public Foncier Local

Informations et avis

- Terrain réservé Henri Michel – Le Village. Avis des Domaines : 80 000 €
- Organisme de portage pour négociation, achat de foncier, projet immobilier, restitution au commanditaire, 1%/an pour gérer. Ils font banquiers. Expropriation.
- Désigner le projet : équipement public.
- Convention d'utilisation sur 5 ou 15 ans.
- L'EPFL sera sollicité si besoin pour négocier avec la famille Michel. Premier contact avec la famille Michel par Filou & Stéphane & Laurent.

10/ MOTION DENONCANT LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018 (AGENCES DE L'EAU)

Avis favorable pour soutien 10 Pour

11/ URBANISME

Stéphane C Belley donne connaissance du recours déposé par Monsieur Robbez-Masson contre la commune.

DP retirée puis PD puis nouvelle DP retirée aussi puis nouvelle DP accordée. Stéphane explique l'affaire.

La Commune est condamnée à payer 1 000€ à Monsieur Robbez-Masson Charles.

12/ INFORMATIONS

- **Numérotation** : logo sur panneaux 303€ HT. DECIDE avec 7 Pour et 3 Contre de ne mettre que « Montaud ». Plutôt en bas. Faire informations à Veurey.
- **Appel d'offres** pour voirie et pour bornes lancé
- **Fauchage** du bord des voies communales / Ageron : 1/Passer de sécurité (2 hauteurs garder la partie haute en herbe) de suite puis totale à l'automne.
- **Affouage** : point avec Marion – Les tas sont prêts. Moins de bois qu'estimé. Les laissez passer sont à récupérer en mairie. Diminution entre 5 et 6 stères.
- **Service civique** – pour s'occuper des jeunes. Jeune fille licence géographie, aménagement et développement qui prépare un master en géographie rurale. Propose le studio derrière l'église. Durée 8 mois voir négocier pour 12 mois. On peut imaginer qu'elle fasse le recensement. Louna.
- **Remplacement de Jimmy** - Congés du 26/06 au 22/07. Remplacé par Basile Courtois : 18/06 au 20/07.
- **Aménagement Village**
Première réunion, travail du groupe. Frais pour topo (Agate 4 000€)
- **Haut débit** : Nicolas absent REPORT

- **Rencontre avec les gendarmes**
A Montaud avec les communes des environs. Police de sécurité au quotidien.
Référént : Nicolas Magninal. A envoyer et pour le conseil seulement.
- **SMVIC** - Infos sur vérifications périodiques : ouverture des plis – Installations techniques APAVE. Extincteurs : ALYL Sécurité et Aires de jeux Présance.
Bornes incendie : proposition, demande à SMVIC pour faire.
Réunion - Jeudi 07 juin à 19h à Vinay
- **COFIL SPL Vercors Restauration** - Mercredi 04 juillet
- **Urbanisme**
 - ✓ DP Corvez : escalier : accordé
 - ✓ Agate Bonnet-Eymard division foncière 1 lot de 912m2 Colombière : accordé
 - ✓ Agate Massot Mireille division foncière 2 lots La Combe : accordé
 - ✓ Modificatif 3 – PC Giorkallos : en cours, pièces complémentaires, mise en conformité.
 - ✓ Recours : rencontre Thierry C-Martin – exposé le cas, retrait du permis.
- **Réunion publique du 14 juin 2018 à 20h30**
Informations – Préparer / partager – prototype d'un panneau. Filou absent.
- **Assemblées générales des associations**
Vendredi 8 juin : ACCA = Marion
Mercredi 13 juin : ANDS = Corinne
Mercredi 20 juin : ADMR =
Vendredi 22 juin : Collectif = Filou
Mardi 26 juin : Montaud Uobhu = Pascale
Mercredi 27 juin : ASCSM = Max
Fête de la Musique avec la PPR : samedi 16 juin - Laurent
Kermesse école : samedi 23 juin - Nicolas
- **Invitation Elodie Jacquier-Laforge**
Vendredi 08 juin à 19h à Voiron
- **Transport du lycée de Moirans** : voir pour monter directement de Veurey ? Le temps de trajet est moindre. Peu d'enfants de St Quentin prend celui de Montaud. Prendre contact avec Madame Marie-Pierre Flechon ?
- **Rondpoint entrée autoroute à Veurey** - quelle solution ? priorité à droite, céder le passage, bretelle.... Feu rouge intelligent à Veurey / pollution.
- Mouv'ici, application financée par le conseil régional pour covoiturage. Filou s'est inscrit.

Fin de la réunion publique à 23h30

Prochaine réunion du conseil municipal le **mardi 03 juillet 2018**.